

CD
NS

Compétition Départementale d'Animation

NATATHLON DEPARTEMENTAL SARTHE 1ère Etape

CRITERIUMS POUSSINS

DATE	DIMANCHE 23 MARS	
LIEU	LA SUZE	
Ouverture Bassin	8H30	13H45
Début Epreuves	9H30	14H45
	400 NL Benjamines 1ère année 800 NL Benjamines 2ème année 50 NL Poussins 50 PAP Benjamins et Benjamines 400 NL Poussins 50 NL Benjamins et Benjamines 200 4N Benjamins 1ère année 400 4N Benjamins 2ème année 200 4N Poussins	400 NL Benjamins 1ère année 800 NL Benjamins 2ème année 50 NL Poussins 50 DOS Benjamines et Benjamins 400 NL Poussins 50 BRASSE Benjamines et Benjamins 200 4N Benjamines 1ère année 400 4N Benjamines 2ème année 200 4N Poussins

Engagements: Sur Extranat, Période d'engagements du Mardi 11 au Mercredi 19 Mars minuit
avec règlement par chèque
à Denis VAUPRE 287 Rue de Guetteloup 72100 Le Mans
denis.vaupre@wanadoo.fr
Les engagements parvenant après la date limite ne seront pas pris en compte

Droits d'Engagements: 2,20€ / Epreuve

Forfait: 2,50 € / réunion

Amende: 5,00€

REGLEMENT

Natathlon:

Compétition réservée aux Benjamins, nageurs et nageuses né(e)s en 2001 et 2002, qui ne sont pas qualifiés au Natathlon Régional.

Chaque nageur participe à 3 épreuves maxi parmi les 6 du programme. A la fin des 3 étapes, les nageurs devront avoir participé à toutes les épreuves pour être classé.

Critériums:

Compétition réservée aux Poussins, nageurs né(e)s en 2003 et 2004 pouvant prétendre se qualifier aux Critériums Régionaux. Les nageurs nés en 2004 doivent être titulaire du Pass'Compétition.

Obligation de participer aux 3 épreuves.

Temps Limites d'Engagements: 400 NL: 8'00 200 4N: 4'30 pour les 2 sexes

Les clubs sont tenus de fournir 1 Officiel par tranche de 1 à 8 Nageurs engagés

La non présentation d'Officiel entrainera une amende de 25 Euros par réunion

RECOMPENSES

1 Médaille aux 3 premiers de chaque épreuves par année d'age